



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

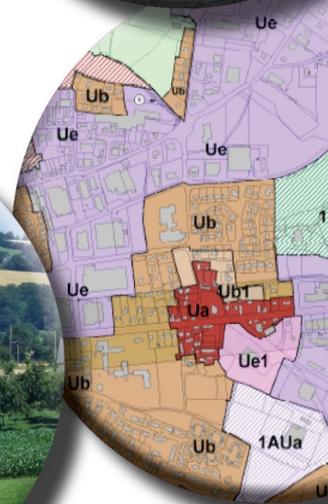
PRÉFET  
DE LA MAYENNE

Direction  
Départementale des  
Territoires

# Relais et modalité d'intervention de l'ANCT au sein des DDT

Témoignage de la DDT53 :

- **Denis Leroux**, responsable du service aménagement et urbanisme.
- **Fabien Guillemaut**, chargé de mission développement des territoires ruraux.
- **Coralie Moulin**, responsable du service territorial.



# L'ANCT : Késako ?

Née le 1er janvier 2020 de la fusion du **Commissariat général à l'égalité des territoires**, de l'**Établissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux** et de l'**Agence du numérique**.

Siège et équipes = Avenue de Ségur à Paris

**1 conseil d'administration /1 comité national de coordination** pour le suivi opérationnel avec ADEME, CEREMA, Banque des territoires, ANAH et ANRU.

**Le Préfet = délégué territorial /le DDT ou le sous-préfet = délégué territorial adjoint**

**1 comité local de cohésion territoriale** : collectivités territoriales, opérateurs partenaires, acteurs locaux de l'ingénierie publique (établissements publics fonciers, établissements publics d'aménagement, agences d'urbanisme, agences techniques départementales, CAUE)

# Les programmes nationaux, déclinés à l'échelle départementale



9 EPCI



15 communes



Laval Agglo  
CC Mayenne Com.  
CC Pays Château-G.  
CC Mont des Avaloirs



Ville de Laval



MISSION  
SOCIÉTÉ  
NUMÉRIQUE



Incubateur  
des Territoires

Laval Agglo



Tiers-lieux à  
Pré-en-Pail  
Saint-Denis-de-G et Laval.



15 maisons  
France Services



Proche de vous au quotidien

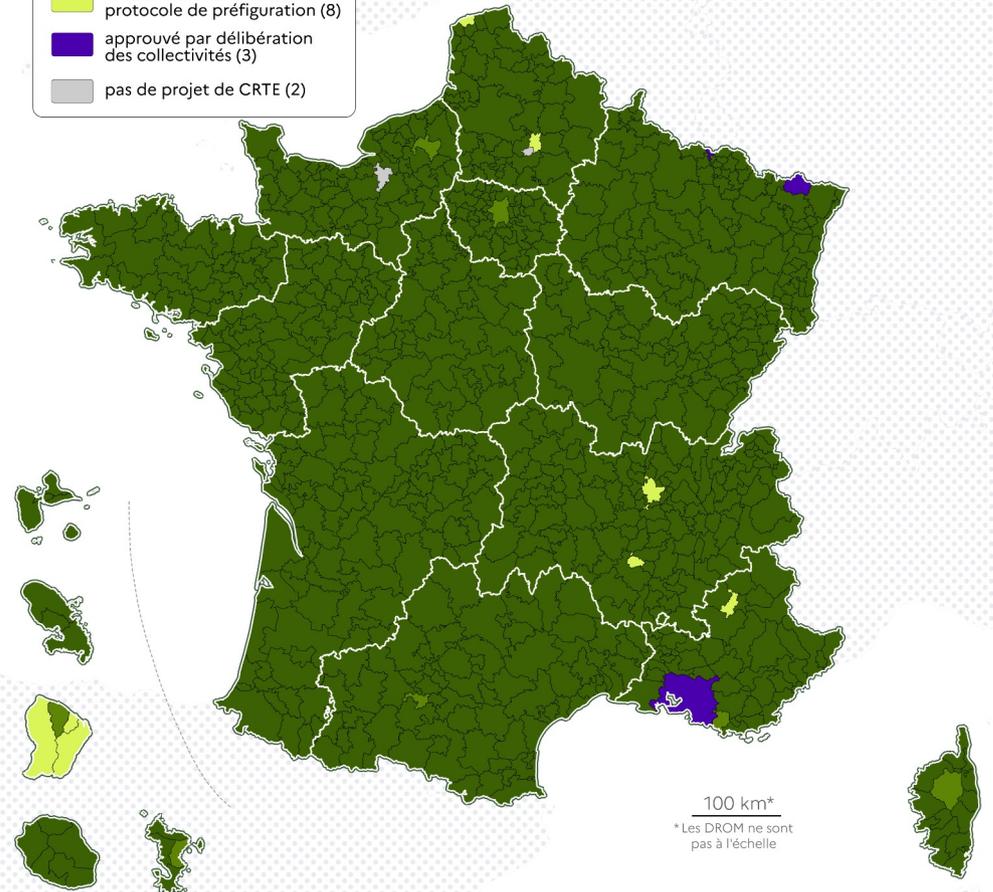
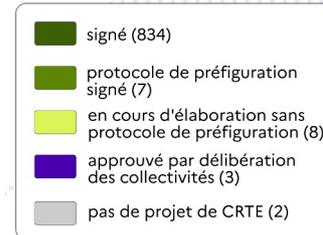
# Zoom sur le CRTE= une déclinaison territoriale des programmes de l'ANCT



- Une couverture nationale en contrats entre l'Etat et les collectivités sur **6 ans**, durée du mandat électoral
- Un **état des lieux** écologique du territoire
- Une présentation du **projet de territoire**
- Les **orientations stratégiques**
- Leurs déclinaisons en **actions** des communes et de l'EPCI.
- Une **évaluation** des actions et de la trajectoire du territoire en matière de transition écologique.
- Un contrat évolutif par avenant
- Une **convention financière** annuelle.

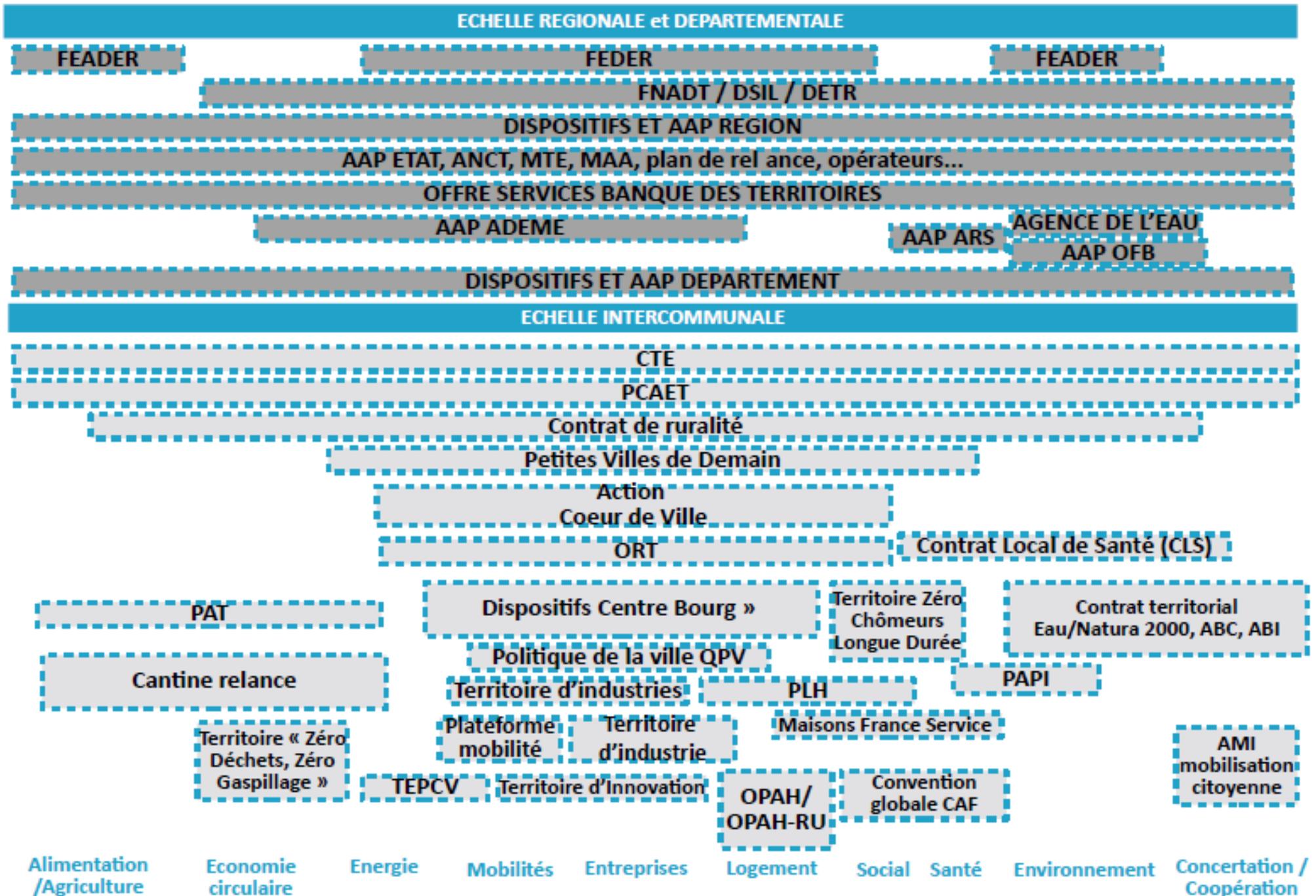
## État d'avancement de la démarche des Contrats de relance et de transition écologique (CRTE)

À date du 27 octobre 2022



Sources : Données provisoires en cours d'actualisation par les délégués territoriaux de l'ANCT ; ANCT, 2022 ; IGN, 2022 • Réalisation : Cartographie ANCT 10/2022

# Zoom sur le CRTE : un contrat chapeau et intégrateur



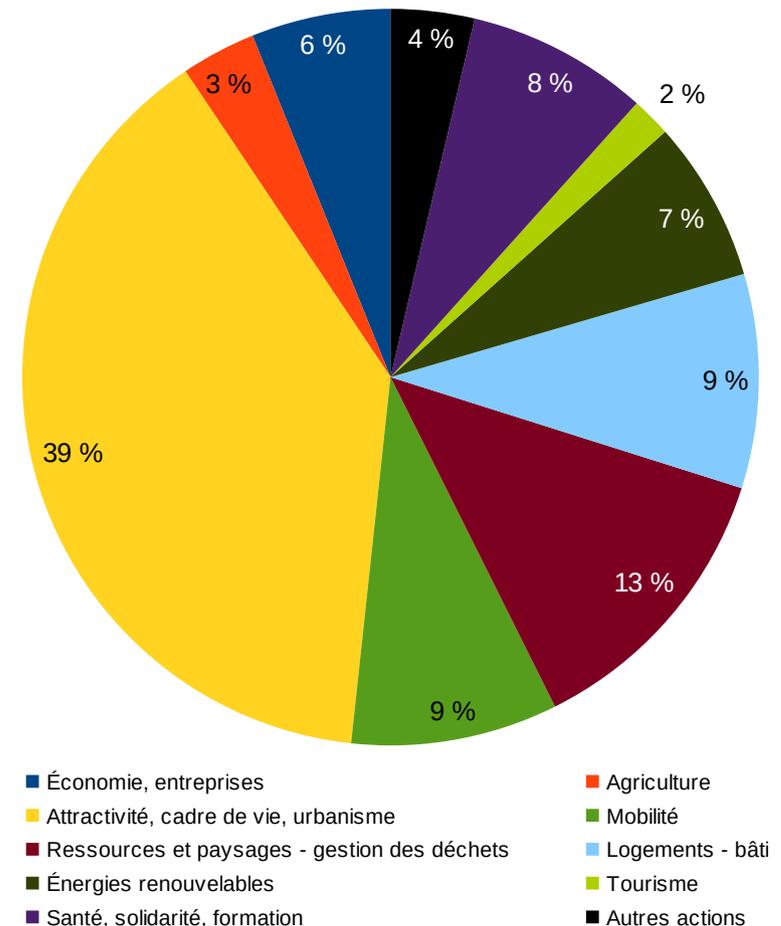
# Thématiques mises en avant dans les CRTE en Mayenne

- Attractivité des territoires
- Cadre de vie
- Économie et entreprises
- Urbanisme
- Préservation des ressources
- Logement et interventions sur le bâti
- Mobilité
- Sphère sociale : santé, solidarité, formation
- Énergies renouvelables

## **Zoom ZAN**

Actions a priori vertueuses : 7,9 %  
Actions a priori  
consommatrices d'espace : 23,8 %  
Actions a priori neutres : 68,3 %

Actions inscrites dans les CRTE  
par thématique



# Les indicateurs-socles de transition écologique

## 1 – Emissions de gaz à effet de serre (KteqCO2/an)

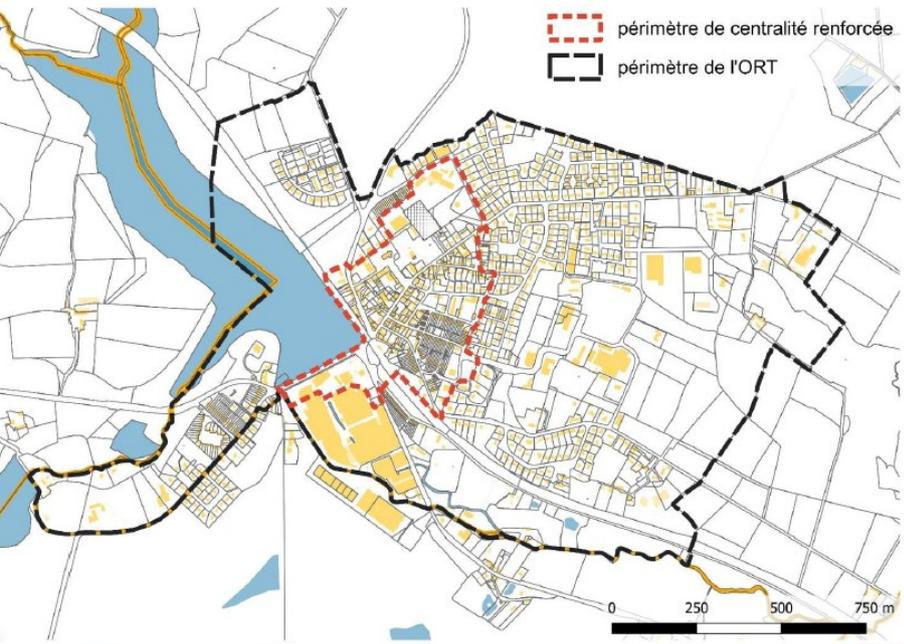
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Objectif CRTE	Objectif SRADDET
CC des Coëvrons	778	712	680	686	693	758	734	662	626	614	647	Retenu dans le CRTE mais objectif non renseigné	Réduire par rapport à 2012 de 80% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050
Département	5 364	5 213	5 123	5 113	5 164	5 128	5 037	5 025	4 968	4 998	4 914		
Part départementale	14,5%	13,7%	13,3%	13,4%	13,4%	14,8%	14,6%	13,2%	12,6%	12,3%	13,2%		

## 2 – Consommation énergétique finale totale (GWh/an)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Objectif CRTE	Objectif SRADDET
CC des Coëvrons	1 280	1 205	1 216	1 192	1 221	1 309	1 204	1 126	1 085	1 084	1 106	Retenu dans le CRTE mais objectif non renseigné	Réduire les consommations énergétiques finales du territoire régional par rapport à 2012 de 50% d'ici 2050
Département	10 187	9 596	9 909	9 628	9 928	10 379	9 953	9 952	9 832	9 724	9 619		
Part départementale	12,6%	12,6%	12,3%	12,4%	12,3%	12,6%	12,1%	11,3%	11,0%	11,1%	11,5%		

# Zoom sur les Petites Villes de Demain: études urbaines et définition de l'ORT



- stationnements à moins de 5 minutes à pied de la place du marché
- cercle de 500m de rayon
- commerces et places
- équipements scolaires
- équipements sportifs et culturels
- équipements sportifs de plein air



# L'accompagnement sur-mesure : un appui en ingénierie pour les territoires peu dotés

Ressources locales en ingénierie non disponibles

Apport d'ingénierie (opérateurs ou marché cadre)

Progressivité de l'aide en fonction de la richesse de la collectivité.

Prise en charge à 100 % pour les communes < 3 500 habitants et les intercommunalités < 15 000 habitants.



## SCENARIO 3 : PROJET MIXTE HABITAT ET EQUIPEMENTS

Bilan financier estimatif montage 1.1 = Cession avec charges + Mandat de maîtrise d'ouvrage

	Collectivité	Investisseur	Opérateur	
DEPENSES	Acquisitions foncières	35 000€	15 000 €	Acquisition auprès de l'EPFL yc frais de notaire
	Etudes	35 000 €	20 000€	Actualisation depuis achat en 2017 et 2018
	Travaux bâti EP	680 000 €		5% du montant des tx équipements
	Aménagement intérieur	15 000 €		5 % du montant des tx de logements
	Travaux espaces publics	50 000 €		2 200€/m <sup>2</sup> pour 310 m <sup>2</sup>
	Travaux habitat		485 000 €	Montant à confirmer suite à la programmation
	Frais MOA	35 000 €		Parvis à 115 €/ml (220 m <sup>2</sup> de jardin + 70 m <sup>2</sup> de halle) + reprise trottoir 95€/m <sup>2</sup> (180 m <sup>2</sup> )*
	Frais annexes	35 000 €	25 000	10% du montant des tx au global
	TOTAL	885 000€	545 000 €	
	RECETTES	Participations		26 000 €
Vente		15 000 €	405 000 €	2 000€/m <sup>2</sup> pour 200 m <sup>2</sup> SHAB
Subventions		105 000 €	50 000 €	DSIL estimation 10% du coût tx Subv ANAH + AREEP + Ma Prime Rénov
TOTAL		120 000 €	455 000 €	

L'ensemble des coûts est indiqué à 765 000 € -90 000€

# L'accompagnement sur-mesure en Mayenne

## Projets aidés par l'ANCT

31 960 €

**Ville de Laval**  
*Étude programmatique pour la réhabilitation de l'îlot Val-de-Mayenne* (EGIS)

- Friche en centre-ville
- Aide à la décision des élus en phase programmation (opérations à réaliser, bilan financier)

40 000 €

**Ville de Jublains**  
*Aménagement du centre-bourg*  
(EGIS & Repérage Urbain)

- Concertation des habitants
- Aménagement du bourg
- Réhabilitation / transformation de 2 bâtiments
- Aide à la labellisation « Petite cité de caractère »

35 550 €

**CC du Mont des Avaloirs**  
*Audit des déchetteries du territoire de l'EPCI en vue de leur optimisation et mise en conformité*

- Aide financière (subvention 80%)
- Diagnostic, préconisations et scénarios pour l'optimisation du réseau de déchetteries et de rénovation des sites

186 950 €

**7 CC**  
*Accompagnement local pour l'élaboration d'un CRTE*

- (Artelia & Repérage Urbain)
- Appui au pilotage
  - Mise en place de méthodes et d'outils de suivi
  - Association des acteurs du territoire
  - Animation et communication

**Ville d'Entrammes**  
*Réaménagement du centre-bourg*  
(EGIS)

- Aménagement d'une dent creuse
- Création d'un écoquartier
- Valorisation du patrimoine historique
- Aménagement d'une zone de loisirs

35 190 €

**329 650 € d'aides**